## FOURNITURES POUR LES CLASSES de 6ème/5ème SEGPA

Pour bien démarrer l'année, il est très important que chaque élève ait toutes ses fournitures. Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à cette liste.

MANUELS SCOLAIRES: Aucun manuel scolaire n'est à acheter par les familles.

## **FOURNITURES A LA CHARGE DES FAMILLES:**

Petites fournitures	
☐ 1 crayon à papier HB	☐ 1 règle en plastique transparente graduée de 20 cm
☐ 1 gomme	☐ 1 rapporteur (semi-circulaire transparent)
☐ 1 taille-crayon	☐ 1 compas
2 surligneurs (couleurs différentes)	☐ 1 paire de ciseaux
☐ 1 correcteur à rouleau (liquide interdit)	☐ bâtons de colle
☐ 1 boîte de 12 crayons de couleur	☐ 1 boîte de feutres de couleur avec 1 feutre noir
des écouteurs (pas un casque) pour les 4 années au collège à garder	4 stylos à bille ; 1 noir, 1 vert, 1 bleu, 1 rouge
protéger dans le cartable et marquée au nom de l'élève	☐ 1 équerre
☐ 1 porte vue (40 feuillets)  Les cahiers: ☐ 2 cahiers de brouillon petit format ☐ 6 cahiers 24 x 32 accompagnés de protège- cahiers	
$\square$ tennis de rechange propres pour les salles du complexe sportif (éventuellement des chaussons pour la salle d'agrès)	

## Autres frais à prévoir :

Cette liste sera complétée au début de l'année par quelques fournitures supplémentaires dans certaines matières.

Foyer Socio-Educatif (FSE): C'est une association loi 1901 à but non lucratif qui a pour objectif d'organiser les activités périscolaires, de développer la solidarité à l'intérieur de l'établissement et qui ne peut remplir son rôle qu'avec votre participation. La somme demandée permet d'aider au fonctionnement des clubs, des sorties et voyages scolaires. L'achat des cahiers d'activités et des livres de lecture en français se fait par l'intermédiaire du FSE qui bénéficie d'une réduction de l'ordre de 20%. Le montant de l'adhésion facultative à cette association est de 12 € par élève ou 20 € si plusieurs enfants sont scolarisés au collège. Le paiement de l'adhésion peut être effectué au moyen de la carte Tattoo Isère (carte délivrée gratuitement par le département sur le site www.isere.fr) ou par chèque à l'ordre du FSE.